

Des centaines de caméras de vidéo surveillance françaises piratées par... Hitler !



HEIL HITLER 2000/10/04 04:20:29

HEIL HITLER 2017/05/29 21:41:41

HEIL HITLER 2002/

HEIL HITLER 2017/05/30 04:18:36

HEIL HITLER 2012/05/14 00:10:02

ZATAZ.COM a constaté des centaines de caméras de vidéo surveillance françaises affichant ce message !

Des centaines de caméras de vidéo surveillance françaises piratées par... Hitler !

Piratage : Plus de 1500 caméras de vidéo surveillance d'entreprises Françaises infiltrées par un pirate informatique. Il a signé son forfait « Heil Hitler » sur les écrans de contrôle.

Je vous contais, il y a peu, de la vente d'accès à des caméras de vidéo surveillance. Un grand classique, malheureusement ! Les pirates profitent de la feignantise de certains utilisateurs à lire le mode d'emploi de leur appareil. Des utilisateurs qui ne changent pas le mot de passe usine, ou ne pensent même pas à l'activer. Bilan, l'accès aux images et à la webcam se font en deux clics de souris...[lire la suite sur ZATAZ]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *ZATAZ Vidéo surveillance : des centaines de caméras françaises piratées par... Hitler ! – ZATAZ*

Des banques autorisées par la Cnil à tester la reconnaissance vocale



Des banques autorisées par la Cnil à tester la reconnaissance vocale

La Cnil indique avoir autorisé neuf établissements bancaires à expérimenter la reconnaissance vocale pour s'authentifier lors d'une connexion à un compte ou pour effectuer certaines transactions.

Lorsque vous vous connectez à votre compte bancaire, vous entrez certainement le numéro de votre compte, un mot de passe et éventuellement d'autres informations, comme votre code postal, pour être redirigé sur votre caisse régionale. Quand vous effectuez un virement bancaire ou un paiement quelconque, peut-être validez-vous la transaction en tapant un code. Ces méthodes d'authentification mises en place pour s'assurer que c'est bien vous qui cherchez à accéder au compte ou qui donnez certains ordres ne sont pas la panacée en matière de sécurité informatique mais elles ont le mérite d'être familières pour le grand public et facilement renouvelables en cas de besoin. Or aujourd'hui, elles sont concurrencées par la biométrie...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Neuf banques autorisées par la Cnil à tester la reconnaissance vocale – Business – Numerama*

Les victimes de Cyberattaque sont aussi responsables de manquement à leur obligation de sécurité



Les victimes
de
Cyberattaque
sont aussi
responsables
de
manquement à
leur
obligation
de sécurité

Demain, les sociétés victimes d'une cyberattaque pourront être plus facilement attaquées en responsabilité par les clients lésés. Ce sera la double peine...

Difficile d'échapper à la nouvelle, les médias ont largement relayé l'information de la cyberattaque à large échelle perpétrée en fin de semaine dernière. Cette attaque a pris la forme pernicieuse d'un « ransomware », c'est-à-dire d'un cryptage de données couplé à une demande de rançon. Et gare à ceux qui ne voulaient pas obéir, la menace d'une destruction des données concernées était supposée les ramener dans le droit chemin.

Selon les informations disponibles par les médias, l'attaque aurait visé des entreprises qui utilisaient encore l'ancien système d'exploitation Windows XP, un système pour lequel Microsoft avait cessé de proposer des mises à jour depuis peu de temps. Mais comme le fait remarquer l'avocat Adrien Alberini au journal suisse Le Temps, cette situation complexe donne lieu à ce qu'on peut qualifier de « paradoxe de la cyberattaque »: aussi surprenant que cela puisse paraître, les entreprises cibles d'une cyberattaque s'exposeront au final à un risque de sanctions significatives.

Ce paradoxe – la victime doublement victime en quelque sorte – s'explique en réalité par le renforcement du droit de la protection des données. Mais ces nouvelles exigences en matière de protection de données ne seront pas faciles à respecter, d'où le risque d'une attaque en responsabilité pour les entreprises victimes d'une cyberattaque. En bref, peu de chefs d'entreprises le savent, mais une réglementation modernisée en matière de protection des données – dénommée GDPR (General Data Protection Regulation) – entrera en vigueur l'année prochaine en Europe...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Cyberattaque: le paradoxe de la double peine pour les entreprises – High-tech – Trends-Tendances.be*

EternalRocks, le successeur de WannaCry encore plus inquiétant ?



Après l'attaque du ransomware WannaCry, les chercheurs ont identifié le ver de réseau EternalRocks. Celui-ci utilise jusqu'à 7 outils de hacking ayant été volés à la NSA puis exposés par le groupe Shadow Brokers.

Selon Malwarebytes, WannaCry a recherché les ports SMB vulnérables avant d'utiliser EternalBlue pour rentrer sur le réseau et le backdoor DoublePulsar pour installer le ransomware. EternalRocks utilise aussi ces deux outils. (crédit : D.R.)

Une semaine après l'attaque perpétrée par le ransomware WannaCry au niveau mondial, un autre logiciel d'exploitation de failles fait parler de lui. Selon des chercheurs en sécurité, il y a au moins une personne qui utilise 7 des outils d'attaque volés à la NSA dans un ver de réseau dénommé EternalRocks par ceux qui l'ont identifié. Les chercheurs ont constaté que ce ver ciblait la même vulnérabilité du protocole SMB de Windows, en s'avérant plus menaçant et plus difficile à contrer. Comme WannaCry, EternalRocks utilise EternalBlue, l'un des outils de la NSA.

Malwarebytes pense que WannaCry n'a pas été diffusé par une campagne de spams malveillant mais par une opération de scanning qui a d'abord recherché les ports SMB accessibles publiquement et vulnérables avant d'utiliser EternalBlue pour rentrer sur le réseau et d'utiliser la porte dérobée DoublePulsar pour installer le ransomware...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Mieux protéger les TPE/PME du cyber-risque



Mieux
protéger les
TPE/PME du
cyber-risque

Les cyberattaques concernent tous les acteurs de la société: particuliers, entreprises ou administrations. Mais force est de constater que les principaux impactés sont généralement les entreprises de petite ou de moyenne taille.

Une étude IFOP montre que, en France, près de 77% des cyberattaques toucheraient les TPE/PME. Par ailleurs, les dommages de ces attaques numériques peuvent se révéler d'une importance telle qu'elle pourrait compromettre l'avenir même de l'entité touchée. Outre la baisse ou l'interruption des activités pendant une certaine durée, une cyberattaque peut également impacter la réputation ainsi que les relations contractuelles de l'entreprise touchée, notamment celles avec ses partenaires et/ou sa clientèle.

Pourtant, seulement un tiers des entreprises de petite ou moyenne taille se dit consciente des dangers d'une cyberattaque et prend les précautions de prévention nécessaires. Pour les autres, elles disposeraient de systèmes vulnérables et facilement accessibles aux hackers.

Les assureurs : nouveaux acteurs de la cybersécurité

Si la plupart des assureurs proposent désormais aux professionnels des assurances cyber-risques et e-reputation, un assureur a décidé d'aller plus loin. Generali s'associe à ENGIE Ineo et Europ Assistance pour lancer une offre d'assurance spécifique pour les TPE/PME. Cette dernière vise la réparation et l'indemnisation de ces entreprises en cas de cyberattaque. Le partenariat entre les trois sociétés a pour but d'optimiser au maximum la prise en charge de l'entreprise touchée. Elle sera axée sur trois points :

Europ Assistance assurera une prise en charge immédiate :

Europ Assistance dispose d'un service d'assistance informatique disponible à tout moment. Elle prendra en charge l'entreprise victime d'une cyberattaque dans les plus brefs délais. Les chargés d'assistance travailleront en collaboration avec les experts informatiques d'Engie Ineo. Ils mettent également en place un accompagnement humain de l'entreprise afin de s'assurer qu'elle comprenne les différentes étapes du processus de restauration.

La réparation des données par Engie Ineo

Une fois la cyberattaque avérée, la société Engie Ineo sera chargée de restaurer les données informatiques. A cet effet, son équipe technique devra effectuer une enquête pour établir un diagnostic et déceler les preuves de l'attaque. Ils doivent ensuite reconstituer et restaurer les différentes données volées ou cryptées par les hackers. Le contrat d'assurance prévoit une garantie « temps d'intervention » d'une heure. Enfin, les services informatiques de l'entreprise devront étroitement collaborer avec la société Engie Ineo.

Generali indemnifiera les dommages

Pour l'assureur Generali, sa mission tiendra à l'indemnisation des dommages matériels mais aussi des pertes financières découlant de l'attaque. Elle prendra donc en charge les frais d'expertise et de restauration des données, les pertes d'exploitation ainsi que la responsabilité civile et autres frais générés par la cyberattaque. Pour couvrir exactement chaque entreprise assurée, Generali prévoit de mettre en place un questionnaire spécifique afin d'évaluer le niveau d'exposition de l'entreprise au risque d'attaque numérique et d'adapter la protection selon sa taille.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRIEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

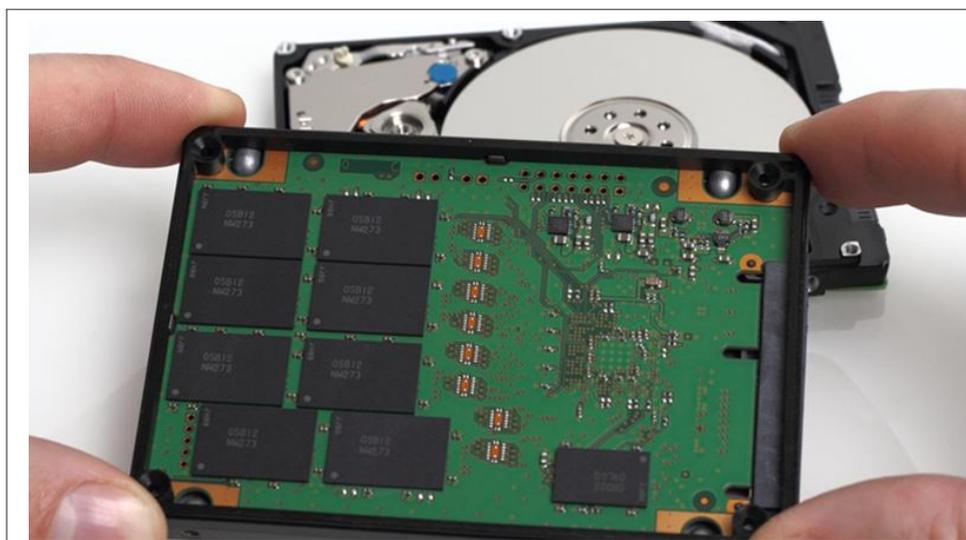


[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Cyberattaques: l'assurance se développe*

SSD : une faille de sécurité les rend vulnérables aux attaques de hackers !



SSD : une
faille de
sécurité
les rend
vulnérables
aux
attaques de
hackers !

Les SSD sont vulnérables aux attaques de hackers en raison d'une faille de sécurité affectant la mémoire flash NAND MLC, rapporte une étude....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

La Russie enfin favorable à une coopération Internationale



La Russie
enfin favorable à
une coopération
internationale

Moscou a mis au point un projet de convention internationale sur la lutte contre la criminalité informatique qui doit faciliter la coopération entre divers pays en la matière.

La Russie a présenté aux Nations unies un projet de convention, sur la coopération dans la lutte contre la cybercriminalité, censé protéger les technologies informatiques face à l'intensification des cyberattaques et simplifier la traduction des contrevenants en justice.

Selon Ioulia Tomilova, responsable du ministère russe des Affaires étrangères, le document proposé par Moscou se base sur les dispositions de plusieurs conventions déjà adoptées, dont la Convention de Budapest sur la cybercriminalité de 2001, la Convention de l'Onu contre la corruption, et d'autres.



© PHOTO. IMAGO SPORT AND NEWS

Le texte russe introduit au niveau législatif des États signataires la responsabilité pénale pour les actes de cybercriminalité et explicite la nécessité de développer la coopération internationale dans ce domaine, notamment par l'échange d'informations.

Les dispositions du nouveau document permettront également d'extrader les criminels d'un pays vers un autre même en l'absence de traité d'extradition entre les États concernés.

Au total, le projet de convention criminalise 14 différents types d'activités criminelles, dont l'accès illégal aux informations sur un ordinateur, la création et l'utilisation de logiciels malveillants, l'envoi de courriers électroniques non sollicités et la diffusion de la pornographie juvénile, explique Mme Tomilova...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus s u r
d'informations

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Cybercriminalité: Moscou veut mobiliser les Nations unies*

La cyberattaque ‘ ‘WannaCry’ ’ aurait déjà coûté... 1 Milliard de dollars



La
cyberattaque
‘ ‘WannaCry’ ’
aurait déjà
coûté... 1
Milliard de
dollars

La cyberattaque globale WannaCry a causé des dégâts s'élevant à 1 milliard de dollars, relate le cabinet spécialisé 'McClatchyDC'. Ces dommages ont été causés par l'immobilisation de la production de grandes entreprises dans le monde entier.

Une situation liée à la perte de données, à la réduction de la productivité, à des perturbations du travail, au préjudice porté à la réputation, ainsi qu'à plusieurs autres facteurs.

La cyberattaque utilisant le virus WannaCry est considérée comme le plus grand piratage à rançon de l'histoire.

L'attaque a fait, selon Europol, 300 000 victimes dans au moins 150 pays depuis le 12 mai. Et parmi les organisations touchées par cette attaque, on retrouve notamment Vodafone, FedEx, Renault, le National Health Service britannique ou encore la Deutsche Bahn.

Rédaction Infomédiaire

Remarques de Denis JACOPINI

L'évolution de ce virus et les dégâts qu'il produit sont à la mesure du nombre d'ordinateurs interconnectés dans le monde.

Pour ma part, ce virus n'a à ce stade, rien d'exceptionnel en terme d'ampleur. Il suffit de se renseigner un peu et découvrir que le virus Conficker, un ver informatique exploitant une faille de Windows, apparu en 2008 a touché, d'après les estimations 15 millions de victimes alors qu'il y avait 2 milliards d'internautes en moins (57% en moins car aux alentours de 3.5 milliard aujourd'hui et seulement aux alentours de 1,5 milliard en 2018 <http://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/1071539-nombre-d-internautes-dans-le-monde>)

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Economie mondiale : La cyberattaque ‘‘WannaCry’’ a coûté... 1 MM\$ | Infomédiaire*

http://www.liberation.fr/futurs/2017/05/15/guillaume-poupard-la-cybercriminalite-devient-une-question-de-securite-nationale_1569743

Les recommandations de Microsoft pour se protéger de Wannacry



WannaCry Ransomware Attack
Patch for Unsupported Windows (**Apply Now**)

What Happened to My Computer?
How to Recover My Files?
How Do I Pay?

Microsoft

Les recommandations de Microsoft pour protéger de Wannacry se de

Il fait le buzz à travers les systèmes d'exploitation de Microsoft, Windows, son nom c'est Wannacry.

VOICI LES ÉTAPES POUR SE PROTÉGER DE CETTE MENACE :

En mars dernier, nous avons publié une mise à jour de sécurité (MS17-010) qui corrige la vulnérabilité exploitée par ces attaques. Tous les clients ayant Windows Update activé sur les versions de Windows supportées, sont donc protégés contre cette attaque.

1. Déployer le bulletin de sécurité MS17-010 :

Nous conseillons d'ailleurs à toutes les organisations qui n'ont pas encore appliqué cette mise à jour de sécurité, de déployer immédiatement le Bulletin de sécurité Microsoft MS17-010.

Nous savons aussi que certains de nos clients entreprises et utilisateurs grand public exploitent encore des versions de Windows qui ne sont plus supportées. Ils n'ont donc pas reçu cette mise à jour de sécurité en mars. Compte-tenu de l'impact potentiel de cette attaque et afin d'en limiter la propagation, Microsoft a pris la décision de publier pour tous nos clients, même s'ils ne disposent pas d'un Custom Support Agreement, les mises à jour de sécurité permettant de corriger cette vulnérabilité pour Windows XP SP3, Windows 8 et Windows Server 2003 SP2.

2. Mettre à jour votre antivirus

Windows Defender, System Center Endpoint Protection, et Forefront Endpoint Protection détectent cette famille de virus sous le nom de Ransom:Win32/WannaCrypt.

En complément, l'outil Microsoft Safety Scanner <http://www.microsoft.com/security/scanner/> disponible gratuitement, a été mis à jour pour détecter aussi cette famille de virus.

En cas de menace avérée :

Si vous êtes victimes par cette attaque contacter le support Microsoft

3. Procédez à la restauration de votre machine

<https://blogs.technet.microsoft.com/mmpc/2016/05/18/the-5ws-and-1h-of-ransomware/>

<https://www.microsoft.com/en-us/security/portals/mmpc/shared/ransomware.aspx>

Liens utiles :

Microsoft Guidance for WannaCrypt

2. Microsoft Malware Prevention Center Technical Details about the ransomware worm

3. MS17-010 Update Catalogue

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACQUIN est Expert Judiciaire en Informatique spécialisée en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audit Sécurité (ISO 27001) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, recherche de preuves numériques, disques durs, e-mails, contenus, documents de données) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Interventions à l'étranger (France) ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *Les recommandations de Microsoft pour se protéger de Wannacry – Socialnetlink-La référence technologique en Afrique*

Des victimes sans défense contre l'arnaque au « Le Drian »



Des
victimes
sans
defense
contre
l'arnaque
au « Le
Drian »

Un individu se faisant passer pour le ministre de la Défense est soupçonné d'avoir extorqué des milliers d'euros ces derniers mois. Une enquête a été ouverte.

L'arnaque au « Le Drian ». Des milliers d'euros ont été extorqués ces deux dernières années auprès de chefs d'entreprise étrangers par un étonnant personnage : un sosie du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Une supercherie qui a poussé ce dernier à porter plainte.

Comme le révèle le quotidien israélien *Yediot Aharonot*, plusieurs patrons ont été contactés par un individu se présentant comme le ministre, lequel leur a demandé de contribuer financièrement à des opérations clandestines des services secrets contre le groupe Etat islamique, ou encore de régler des rançons pour des otages français au Sahel...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Comment un sosie de Jean-Yves Le Drian aurait tenté d'arnaquer des chefs d'entreprise – LCI*